Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260929-CM_29092026_03-DE

CARENTOIR

Commune : *Carentoir*
Département : *Morbihan*
Arrondissement : *Vannes*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de CARENTOIR, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur David NAËL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	27	
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance	20	Date de la convocation
Nombre de votants de la présente délibération	26	25/09/2026
Délibération	N° D03– 29/09/2026	

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance				20
ANTOINE Jean-Michel	**AUBAUD** Youenn	**BAGOT** Anthony	**BOIROT** Axel	**BONNET** Jean, Yves
BORDIER Valérie	**CHEVAL** Emmanuelle	**CORDUAN** Marie Andrée	**GASCARD** Fabrice	**GICQUEL** Chrystelle
GICQUEL Mickaël	**GUÉMENÉ** Claudia	**HERCOUËT** Jean Yves	**JOUIN** Patrick	**LORIOT** Viviane
NAËL David	**ROSELIER** Emmanuelle	**TARLET** Raphaël	**TRIMOLET** Mireille	**VALLAIS** Romuald

Nombre de conseillers excusés donnant pouvoir		6
BOUILLO Anthony	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**ANTOINE** Jean-Michel
GILLES Jean-Michel	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**CHEVAL** Emmanuelle
HAUROGNÉ Valérie	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**NAËL** David
PAYEN Laëtitia	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**GICQUEL** Mickaël
SAUNEUF Aurélia	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**LORIOT** Viviane
TRUFLEY Jacqueline	**AYANT DONNE POUVOIR A**	**GICQUEL** Chrystelle

Nombre de conseillers excusés sans pouvoir		1
REMINIAC Élodie		

Nombre de conseillers ayant quitté l'assemblée en cours de séance		1
ROSELIER Emmanuelle	**Sortie à compter de 20h47 votant jusqu'au point f-i « convention » inclus**	

Secrétaire(s) de séance	**ANTOINE** Jean-Michel	**BOIROT** Axel
Ouverture de séance	19H30	

OBJET: SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RAPPORTS ANNUEL D'ACTIVITÉ ET RPQS 2025 DU SYNDICAT MIXTE EAU DU MORBIHAN

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article D 2224-3 ;
Vu les rapports d'activité, du prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable pour 2025, adoptés en comité syndical d'Eau du Morbihan le 27 juin 2025 ;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article D2224-3 du code général des collectivités territoriales, « *dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement (...), le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale ...* » ;

Considérant que Eau du Morbihan est un syndicat mixte, (dont le SIAEP de Carentoir est un membre) qui s'est vu transférer par ses membres au 1er janvier 2012 les compétences obligatoires de production et transport de l'eau ainsi que la compétence optionnelle de distribution de l'eau potable ;

Considérant en conséquence, que les contrats d'exploitation en vigueur au 1er janvier 2012 ont été transférés à Eau du Morbihan et des avenants rédigés afin de distinguer les éléments propres aux compétences obligatoires et facultatives ;

Considérant que pour la Commune de Carentoir, la gestion du service d'alimentation en eau potable est confiée à la SAUR, délégataire dans le cadre d'une concession de service à paiement public au 01.01.2026 et jusqu'au 31.12.2031 ;

Vu les rapports relatifs à l'exercice 2025 présenté en séance lequel est mis à la disposition des membres du conseil municipal et consultable sur le site internet du Syndicat ;

Ayant reçu connaissance notamment, de la composition et structure budgétaire du syndicat, de l'évolution du prix de l'eau pour Carentoir, ainsi que des paramètres d'analyse et les indicateurs de performance du service,
➔ **Le Conseil municipal de CARENTOIR prend acte des rapports d'activité et RPQS ainsi présentés pour 2025.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
David NAËL

MAIRIE DE CARENTOIR (56) Morbihan

Les secrétaires de séance,
Jean-Michel ANTOINE & Axel BOIROT